

Compte-rendu des deux visites du CHSCT sur Millau et Rodez.

Depuis plusieurs années maintenant, notre administration, tout comme d'autres organismes publics, fait l'objet d'un resserrement net dans la gestion de son patrimoine immobilier. Cette gestion fait partie du programme « Conduite et pilotage des politiques économique et financière » autour de 5 objectifs, le 5e étant « Maîtriser le coût des fonctions support ». Ce dernier est lui même composé de 4 indicateurs, dont un intitulé « efficacité de la gestion immobilière » et qui concerne directement la surface occupée par chaque agent. Au plan national nous sommes actuellement à un peu moins de 15m² par agent (la norme fixée par notre ministère étant celle de 12m² par agent).

Le département de l'Aveyron n'échappe pas à ce programme de concentration des agents dans des espaces réduits. C'est le cas sur deux sites : le centre des Finances Publiques de Millau et la Direction Départementale des Finances Publiques de Rodez. Le CHSCT s'est rendu sur les deux sites afin d'avoir un aperçu de ce qui allait être fait dans les deux cas. Il est à noter qu'à chaque fois le CHSCT n'a pas eu accès aux informations avant de se rendre sur place ; et pourtant à la date de son déplacement, les travaux étaient soit déjà fixés, soit déjà commencés... ce qui marque évidemment le peu de considération qu'on porte à notre comité...

– Compte-rendu de la visite du Centre des Finances Publiques de Millau le 29 Janvier 2013. En présence de Mrs Chaput, Larnaudie, Gombert, Picchi, Regourd et Mr Renda, inspecteur santé et sécurité au travail.

Sur le site des Finances Publiques de Millau, 250 av de Verdun, les travaux doivent permettre une très large rationalisation des locaux de la DDFIP sur la ville avec le rapatriement des agents de la Gestion Publique. Les travaux doivent commencer au SIE (rdc donnant sur l'avenue). Les agents du SIE iront à l'étage et ses anciens locaux seront occupés par les hypothèques. Dans cette partie du bâtiment, Mr Renda a constaté, à la vue du plan, que le futur couloir du service des hypothèques est un impasse et qu'il fait plus de dix mètres de long (la norme étant de 10 mètres maximum). Il sera impératif de veiller à ce qu'il n'y ait aucun appareil électrique sous tension permanente dans ce couloir.

Le pré-accueil du public actuel se trouvant dans la même partie du bâtiment que l'ancien SIE, l'inspecteur a bien précisé de faire attention à la séparation entre l'accueil du public et les travaux pour le bruit, la poussière et les odeurs. La séparation physique doit être clairement sécurisée car l'accueil va être maintenu.

Les agents du service du cadastre ont porté à notre connaissance leurs interrogations quant à la gestion de la campagne de la taxe foncière car c'est à ce moment là que leurs locaux seront en travaux. Ils ont aussi signalé que leurs nouveaux locaux ne semblent pas suffisants en superficie pour accueillir les agents et leur nombreuse documentation.

Le point le plus préoccupant, et les membres du CHSCT l'ont bien compris, concernera le nouvel accueil prévu dans le bâtiment (au niveau du bureau actuel du chef de centre). A la vue des plans, il est apparu d'une taille considérablement réduite (par rapport à d'autres centres des finances publiques) et peu taillé pour un accueil massif du public comme lors de la campagne de l'impôt sur le revenu. De plus, pour s'y rendre, les agents d'accueil du SIP par exemple, seront largement éloignés en distance de leur service. Il a été remarqué qu'entre les deux bureaux d'accueil il conviendrait de mettre une porte coulissante (question de sécurité) et d'intégrer une aération (expérience des Finances Publiques de Villefranche de Rouergue).

En ce qui concerne les locaux du SIE, les agents paraissent mécontents des nouvelles conditions de travail qu'ils vont avoir puisque, de bureaux individuels, ils vont passer à des postes

en plateau. De plus a été soulevée la question de l'accueil pour le SIE qui repose, pour l'instant, sur des éventualités. Une fois de plus, l'amélioration des conditions de travail des agents ne semble pas être la norme.

L'Inspecteur santé et sécurité au travail a relevé le problème que va créer la gestion du flux dans le bâtiment neuf lors de la construction de l'ascenseur, puisqu'il n'y aura qu'une issue pour évacuer durant un mois de travaux public et personnel, ce qui n'est pas suffisant.

Le problème de la chaleur a fait l'objet d'interrogations car la question se pose régulièrement à Millau l'été. Rien n'est prévu dans le projet. Il semble que la Direction soit prête à envisager l'installation de rafraîchisseurs, à condition que le CHSCT finance une large partie. Difficile de penser, alors que les travaux doivent débuter début mars et que les plans sont déjà arrêtés lors de notre visite, que la Direction souhaite réellement apporter un plus aux conditions de travail des agents. En outre, la question d'un co-financement avec le CHSCT, posée lors de cette visite, n'est pas tranchée.

– Compte-rendu de la visite de la DDFIP de l'Aveyron, place d'Armes à Rodez le 14 Mars 2013. En présence de Mrs Chaput , Larnaudie, Gombert, Picchi, et Regourd.

Les travaux envisagés doivent permettre le rapatriement des agents encore dans les bureaux de la rue Raynal vers ceux de la place d'Armes (et à moindre mesure vers ceux du 8 Mai 1945). Ces travaux sont déjà bien avancés puisque par exemple des cloisons ou des câblages ont déjà été faits lors de notre visite.

Les agents de la rue Raynal bénéficiaient d'un environnement spacieux avec environ 25 à 30m² par agent. Cette rationalisation de l'espace fait que le changement pour ces agents risque d'être brutal, puisque certains vont se retrouver à 3 dans un bureau de 29m² (exemple au 3e étage).

Pour les membres du CHSCT, le fait que des agents travaillent déjà dans des conditions similaires dans ces locaux et qu'ils se sont adaptés aux conditions de travail n'est pas un argument satisfaisant. Nous savons bien que l'Homme s'adapte toujours au milieu dans lequel il vit et par conséquent dans le milieu dans lequel il travaille (même si l'environnement n'est pas forcément agréable). Il est surprenant qu'en 2013 une rénovation de lieu de travail se traduise par une dégradation des conditions de travail.

La mission du CHSCT est de vérifier que les agents vont bénéficier de conditions de travail satisfaisantes. Or il apparaît bien que mis à part les agents d'encadrement qui bénéficient de plus d'espace (parfois plus du double de la norme souhaitée), la majorité des agents va travailler dans des espaces très concentrés. La mission du CHSCT n'est pas de dire que certains ont plus (nous nous en félicitons) mais que certains n'auront pas assez. Les bureaux aménagés ne permettront pas une bonne orientation, par rapport aux fenêtres, des écrans d'ordinateurs pour une part importante des arrivants. Les armoires seront parfois difficiles à rentrer et vont réduire encore plus certains bureaux. Nous avons constaté, par exemple au troisième étage, que certains agents auront même du mal à circuler autour des bureaux, sans compter que sur 3 bureaux un seul devrait être correctement orienté par rapport à la fenêtre.

La réalisation des travaux ayant commencé lors de notre visite, certains agents ont pu nous alerter sur les conditions de travail en période de travaux. Ces agents étaient en contact direct avec les travaux, d'où des perturbations sonores. Les plafonds étaient ouverts au dessus d'eux sans la moindre bâche de protection. Ils ont signalé que certains d'entre eux avaient même contracté des allergies notamment à cause de la poussière faite par les travaux et faite par l'ouverture des faux

plafonds. Ils ont aussi signalé le fait que les travaux leur avaient supprimé une quantité d'espace de rangement importante (certes temporairement) et qui occasionnait une gêne importante (les agents devant classer leurs dossiers sur les rebords de fenêtres !). De plus , les incertitudes quant aux financements complémentaires demandés, amènent la direction à recycler du vieux mobilier, ceux qui n'a rien de déshonorant, mais entraîne comme au 1er niveau une perte d'espace de rangement.

Le parking présent rue Raynal ne sera bientôt plus accessible aux agents. Il est évident qu'ils fonctionneront de manière différente mais il est indéniable que cela va constituer des pertes de temps, du stress et des désagréments pour compenser cette perte.

En conclusion, bien que ces travaux répondent à des exigences prises au niveau national, il apparaît que les restructurations de locaux se font au détriment du bien être des agents (quid des conditions de vie au travail...). De plus, la réalisation des travaux se faisant en présence des agents, tout ne semble pas avoir été mis en œuvre pour créer le moins de désagrément possible (sonore, respiratoire, matériel...). Un sentiment très large de déception prédomine cette réorganisation et ce ne sont pas les remarques sur des éventuelles libérations de chaises (par quels moyens ?) qui vont nous rassurer.